

## Homosexualité, sacerdoce et paternité spirituelle

Article rédigé par *Gérard Leclerc\**, le 02 décembre 2005

L'instruction que vient de publier la Congrégation romaine pour l'éducation catholique, et qui interdit l'ordination d'homosexuels au sacerdoce, est principalement justifiée dans une formule qui devrait d'abord retenir notre attention. Le candidat au sacerdoce, est-il indiqué, doit atteindre à la maturité affective : "Une telle maturité le rendra capable d'avoir des relations justes avec les hommes et avec les femmes, en développant en lui un véritable sens de la paternité spirituelle vis-à-vis de la communauté ecclésiale qui lui sera confiée.

" C'est en raison de son identification au Christ comme "Tête, Pasteur et Époux de l'Église" que le prêtre exerce son sacerdoce et se doit donc de développer les qualités et les valeurs humaines nécessaires.

Qui pourrait donc s'opposer à une telle sagesse, pure expression des impératifs de la conscience morale, des préceptes évangéliques et de la doctrine christologique ?

Si cette instruction est contestée, voire vilipendée, ce ne peut être qu'en raison du diktat d'une culture gay qui exerce son emprise sur les médias et les milieux les plus influents de notre société.

Les catholiques ne sont pas indemnes de cette emprise et certains d'entre eux reproduisent les motifs idéologiques que le sûr discernement biblique devrait écarter. Par ailleurs, l'objection selon laquelle le texte ne tiendrait pas compte des indéterminations psychologiques non décisives, est contredite par la netteté des termes employés : "L'Église, tout en respectant profondément les personnes concernées, ne peut admettre au séminaire et aux ordres sacrés ceux qui pratiquent l'homosexualité, présentant des tendances homosexuelles profondément enracinées ou soutiennent ce qu'on appelle la culture gay."

La Congrégation pour l'éducation catholique, explicitement approuvée par Benoît XVI, n'est pas intervenue arbitrairement dans ce domaine.

L'Église catholique s'est trouvée, ces dernières années, confrontée à une crise sérieuse. On n'a pas suffisamment souligné que le scandale qui a touché le clergé nord-américain concernait beaucoup plus des atteintes coupables envers des adolescents pubères qu'envers des enfants. Aussi s'expliquait-il principalement par le laxisme qui avait favorisé, pendant des décennies, l'homosexualité dans les séminaires.

Par ailleurs, certaines congrégations religieuses ont gravement souffert et souffrent actuellement d'une tolérance qui a compromis l'équilibre spirituel et affectif de communautés entières. Là encore, on mesure la responsabilité des supérieurs qui n'ont pas voulu voir la réalité en face et n'hésitent pas, encore aujourd'hui, à prononcer des propos lénifiants sur le sujet. L'abbé Pierre lui-même a laissé pendant des années son secrétaire ecclésiastique, explicitement homosexuel, se répandre en plaidoyers pour ses mœurs personnelles et pour leur diffusion dans la société.

L'autorité ecclésiale se devait de réagir au nom de sa mission la plus irrécusable.

\*Editorial à paraître dans le prochain n° de France catholique

<http://leclerc.gerard.free.fr/>

Voir aussi :

Le texte de l'Instruction

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>